

## Le vélo à l'honneur lors du dé-confinement : L'association Prévention Routière se mobilise pour la sécurité de tous

Avec l'arrivée du dé-confinement, la pratique du vélo, encouragée par le gouvernement, s'impose comme un mode de transport alliant respect des gestes barrières, écologie, économie, gain de temps et bénéfique santé. Que des avantages ! A condition toutefois de respecter les quelques règles et conseils essentiels pour circuler en toute sécurité. Petit rappel utile de l'association Prévention Routière.

### Les conseils de sécurité pour les cyclistes

- **Être bien équipé**  
Avant de partir, vérifier que le vélo est en bon état (pression des pneus, hauteur de la selle, freins, chaîne, sonnette, dispositifs d'éclairage et réfléchissant) et préparer ses équipements (casque homologué, gants, vêtement de pluie, chasuble ou gilet rétro réfléchissant)... sans oublier masques et gel hydro-alcoolique en fonction des lieux qui seront fréquentés au cours de la sortie !
- **Respecter le Code de la route**  
Notamment les feux, stop, et cédez-le-passage... mais également le taux légal d'alcool, l'interdiction d'utiliser **téléphone, oreillettes ou casque audio**. Petit rappel, il est interdit de rouler sur les trottoirs (sauf pour les enfants de moins de 8 ans).
- **Circuler sur les aménagements cyclables** permanents ou temporaires lorsqu'ils existent.
- **Sur la chaussée, rouler à droite !** Toutefois, il est important de rester vigilant aux bas-côtés des routes de campagne (attention aux ornières et gravillons) et aux véhicules en stationnement en ville (gare aux ouvertures de portières intempestives, aux piétons qui débouchent entre deux voitures, etc).
- **Avant de tourner, regarder toujours à gauche et derrière** et indiquer les changements de directions en tendant le bras.
- **Redoubler de prudence aux intersections et dans les giratoires**. C'est là que le risque de conflit avec les autres véhicules existe, même en cas de circulation sur une piste cyclable.
- **Attention à la visibilité et aux angles morts !**  
Si le cycliste voit parfaitement les autres usagers de la route, lui n'est pas forcément visible ! Pour cela, il doit absolument se rendre visible en portant des vêtements clairs et autres éléments qui renforcent sa visibilité. L'autre risque se situe principalement dans les angles morts notamment ceux des poids lourds et véhicules de transport en commun. Selon la disposition du cycliste par rapport au véhicule, il est visible ou non. Dans ce cas, il est important de toujours garder le contact visuel.



## Des modules interactifs pour aller à l'essentiel de la sécurité

L'association Prévention Routière, association reconnue d'utilité publique, s'implique également auprès des entreprises afin de les accompagner dans cette période de mutation de mobilité des salariés. En effet, parmi les salariés, certains vont faire le choix de se déplacer à vélo. C'est pourquoi, L'association met à leur disposition plusieurs ressources d'information listées ci-dessous.



[Les équipements du cycliste et de son vélo – modules interactifs](#)



[Des visuels à télécharger](#)



[Vidéo - Être visible à vélo : les conseils de l'association Prévention Routière pour voir et être vu à vélo](#)



[Brochures à télécharger](#)

## Rappel des principaux chiffres\* concernant l'accidentalité des cyclistes

- En 2018, 175 cyclistes ont été tués et 4328 ont été blessés dans un accident de la route, un chiffre en constante augmentation depuis 2015.
- La moitié des accidents ayant occasionné une personne tuée ou blessée en bicyclette résultent d'une collision par le côté.
- 62 % des cyclistes tués ou blessés le sont sur les 6 mois d'avril à septembre.
- En France, en agglomération, seuls 22 % des cyclistes portent le casque en semaine, 27 % le weekend. Une étude\*\* montre que le risque de fracture crânienne est divisé par 3 par le port d'un casque de protection.

Plus de conseils sur [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

### Contact presse

Association Prévention Routière

**Sophy Sainten-Bourguignon**

Tel : 01 44 15 27 79 - 06 38 83 11 25

Email : [s.sainten@preventionroutiere.asso.fr](mailto:s.sainten@preventionroutiere.asso.fr)

\*Données ONISR 2018

\*\* Rémy Willinger et Caroline Deck, Note de synthèse sur les traumatismes crâniens et leurs séquelles, TEVU, Université de Strasbourg, CNRS, mai 2017